



NICE
PALAIS
DES CONGRÈS
DU PORT



10, 11 ET 12
DÉCEMBRE 2025
**31^e colloque
national
des CESU**

Réflexivité

Se confronter pour se transformer

Règlement du concours photo

Organisation du concours

Le concours est organisé par l'Association nationale des CESU (AN CESU) et le comité d'organisation du 31^e colloque des CESU.

Thématique

La photo doit être en lien avec le thème
« Réflexivité : se confronter pour se transformer »
et valoriser une des missions des CESU.

Conditions de participation

- Le concours est ouvert à tous les amateurs, personnels des CESU, à l'exclusion des membres du jury ou de leur famille.
- Chaque participant peut soumettre plusieurs photos.
- Les participants s'engagent à respecter le Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Pour la photo

- Soumission via le formulaire en ligne sur le site du colloque « rencontres-ancesu.fr » > Contributions > Concours photo
- Téléchargement de la photo au format JPG.
- Le nom du fichier doit être au format « CESU X_NOM_Prénom.jpg ».

Le formulaire de soumission doit contenir
les nom, prénom, adresse, téléphone et mail du participant.

La date limite de soumission des œuvres est fixée au 15 septembre 2025 à minuit.
Pour information: la sélection de la photo n'exempte pas de l'inscription au colloque.

Trois critères de sélection

- Le lien avec la thématique « Réflexivité : se confronter pour se transformer »
- La qualité artistique
- La qualité technique



NICE
PALAIS
DES CONGRÈS
DU PORT



10, 11 ET 12
DÉCEMBRE 2025
**31^e colloque
national
des CESU**

Réflexivité

Se confronter pour se transformer

Composition du jury

Le jury sera constitué de membres du conseil d'administration de l'ANCESU et du comité d'organisation du 31^e colloque des CESU.

Annnonce des résultats et remise des prix

Les prix seront remis le 12 décembre 2025 lors de la cérémonie de clôture du 31^e colloque des CESU, à Nice.

Seuls les participants présents ou représentés pourront être nominés.

Exclusion

L'ANCESU se réserve le droit d'exclure du concours les photos de toute nature réprimée par les lois en vigueur.

Exposition et utilisation des photos

Les photos seront exposées durant le colloque et pourront être utilisées par l'ANCESU pour illustrer son site Internet et ses différents supports de communication.

Responsabilité

L'ANCESU ne pourra être tenue responsable de tout problème lié au déroulement du concours, qu'il s'agisse d'une erreur humaine, informatique ou de quelque autre nature.

L'ANCESU ne pourra être tenue responsable de toute dégradation de la photo exposée, et ce pendant toute la durée du colloque.

L'ANCESU se réserve le droit de modifier le présent règlement, de reporter ou d'annuler le concours. Sa responsabilité ne saurait être engagée du fait de ces modifications.

Obligations

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement par les participants. Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature.

Toute contestation relative à l'interprétation et à l'application du présent règlement sera étudiée par les organisateurs, souverains dans leur décision, dans l'esprit qui a prévalu à la conception du concours.